ROUBAIX

RÉDACTION : 89, Rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue du Bassin

La fatale imprudence d'un brocanteur

IL A EU LES MAINS ARRACHÉES PAR L'ÉCLATEMENT D'UNE GRENADE

Un terrible accident, causé par un engin de guerre et dû encore à l'imprudence d'un malheureux s'est produit hier à Roubaix.

Jean-Baptiste Werbroucke, 43 ans, brocanteur, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 7, venait de rentrer chez lui, après sa journée habituelle. Après avoir déjeuné il sortit et, sur le trottoir, devant sa porte, se mit à marteler un objet de métal, dont sans doute il ignorait l'usage.

Une explosion formidable se produit soudain, et le pauvre homme, inondé de sang, rentra dans sa demeure, où il s'affaissa.

Il avait la main et le poignet gauches arrachés, ainsi que trois doigts et une partie de la main droite et portait de larges plaies à la figure et à la jambe droite.

M. le docteur Lherbier, mandé, lui fit des pansements sommaires et ordonna son transfert à l'hôpital.

M. Martin, commissaire de police du 3e arrondissement, s'est rendu sur les lieux et a immédiatement ouvert une enquête. Le médecin avait constaté, dans les plaies du blessé, la présence de nombreux grains de plomb. De l'un des doigts arrachés, que l'on a retrouvé sur la chaussée, on a retiré un fragment de rondelle d'acier.

L'explosion avait été tellement violente que le fer du gros marteau qu'employait la victime a été déformé.

Ces détails font supposer que l'engin incriminé était une grenade.

L'ETAT DE LA VICTIME

Il n'a pas été possible d'interroger la victime qui, ayant subi une hémorragie, se trouvait dans une sorte de coma au moment de son transfert à l'hôpital Werbrouck a repris connaissance dans la soirée. Son état est évidemment grave, mais on n'a pas perdu l'espoir de le sauver.

Werbrouck, qui a quatre enfants, habitait avec son amie, Marie Décamp, femme Selve, qui a elle-même sept enfants

Margarine aux Fruits d'Orient
ÉRA Par son prix modique et sa qualit, remporte la victoire sur le **Beurre.**

DES ABRIS POUR LES EXPULSÉS...

Nous avons reproduit hier la lettre du Préfet au Maire de Roubaix, ainsi que l'arrêté préfectoral annulant l'arrêté municipal qui interdisait les expulsions de locataires.

Dans sa lettre, le Préfet se réservait de prendre des mesures propres à éviter les expulsions sans sortir de la légalité, et notamment de « fournir des abris provisoires aux personnes contraintes de quitter leurs logements ».

Les abris dont il est ici question ne sont autre que les baraquements actuellement en construction au hameau des « Trois-Baudets ». Une quinzaine sont prévus.

Les services de la Reconstitution ont été chargés des travaux par la Préfecture.

Les municipalités n'ont pas à intervenir à ce sujet. Elles n'ont qu'à fournir le terrain nécessaire. Cependant, devant l'état déplorable des terrains qui étaient seuls disponibles à Roubaix, la municipalité a décidé la construction d'une chaussée en briques qui rendra moins pénible l'accès des baraquements. Les conditions d'existence dans ces « abris provisoires » ne seront vraisemblablement pas des plus favorables, et devant cette situation, la municipalité a cru devoir envisager aussi l'installation d'un service d'eaux potables.

A en juger par ces données, il faut présumer que l'établissement définitif dedits « provisoires » ne sera pas le rêve... Mais il y aurait erreur pour les futurs expulsés à s'imaginer qu'ils obtiendront sans difficulté le droit d'abriter dans les baraquements leur famille et leur mobilier. L'autorisation sera donnée aux intéressés, non par la Mairie, mais par la Préfecture, et sur le vu d'un exemplaire du jugement d'expulsion dont ils seront frappés.

Les expulsions sont prévues, on le sait, pour le mois de juillet, — sauf contre-ordre.

Pour régulariser estomac et intestin, un GRAIN DE VALS avant le repas du soir. 7-3483

ABANDON DE VOITURE

Pour abandon d'attelage sur la voie publique et défaut de plaque d'identité à sa voiture, M. Bonte, demeurant rue des Sept-Ponts, 77, a fait l'objet d'un procès-verbal

VOL DE NUMÉRAIRE

Pour vol de numéraire au préjudice de camarades d'atelier, le jeune Jules Verhecke, 16 ans demeurant place Carnot, cour Bossart, 18, a été mis à la disposition de M. Flament, commissaire de police.

EN TOMBANT DE L'ECHELLE

M. Louis Delerue, 59 ans, tisserand, demeurant rue Voltaire, 154, est tombé de l'échelle, sur laquelle il était monté pour nettoyer les carreaux, ayant glissé, est tombé et s'est fracturé le bras gauche.

Il a été transporté à l'hôpital après avoir reçu les soins de M. le docteur Mausse.

ARRESTATION

La gendarmerie de Roubaix a arrêté hier Séraphin Boussemart, 28 ans demeurant rue de Tourcoing, recherché pour purger une peine de deux mois de prison pour vol de charbon.

CRÉMA
ARGARINE-BEURRÉE
Seuls fabricants : WAGNON et Cie, à Bondues

LES FUNÉRAILLES SOLENNELLES DES MORTS GLORIEUX

Les funérailles solennelles des soldats ramenés du front dont nous avons publié les noms ont eu lieu hier en présence de l'assemblée habituelle.

Au cimetière, le discours a été prononcé par le capitaine Verschaeve.

LE BANQUET DES BEAUX-ARTS

Le groupe Beaux-Arts a fêté, dans un amical banquet, sous la présidence de M. Paul Dervaux, l'heureuse renaissance de l'exposition des artistes roubaisiens dont le succès est si manifeste. Parmi les convives, se remarquait la présence de représentants des divers groupes de l'Association, heureux d'apporter à leurs camarades des Beaux-Arts leurs sympathies et leurs encouragements.

Le président fut l'objet d'une belle manifestation suscitée par le secrétaire, M. Paul Philippe, qui lui remit en reconnaissance de sa fructueuse direction une jolie plaquette dédicacée.

Dans leurs divers toasts, MM. Dervaux, Selle, Sabbe, Bouzin, Courier, Bermin, rendirent notamment un touchant hommage au regretté maître Emile Bouzin, dont les grandes qualités furent rappelées et commentées, ainsi qu'aux professeurs disparus : Mils, Sadon, Barbotin. Ils mirent d'autre part en évidence les mérites du bureau du groupe qui a su faire revivre brillamment l'œuvre de Protection des Artistes Roubaisiens, dont MM. Sonneville et Courier furent les créateurs.

Ainsi fut à l'honneur cette œuvre si digne d'intérêt, qui encourage et soutient les artistes de chez nous et lui permet de faire valoir leurs talents dans une exposition annuelle.

UN DEUIL AU THEATRE POPULAIRE

Les membres de la Société du Théâtre Populaire viennent de perdre une amie et une précieuse collaboratrice en la personne de Mme Vve Landrieu, née Céline Vallès.

La Commission prie les membres et les amis de la Société d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi Assemblée à la Fraternité à 2 h. 3/4.

FETES DE LA FOSSE-AUX-CHENES ET DU CUL-DE-FOUR

Les lauréats du *concours de travestis* peuvent retirer le montant de leur prix aujourd'hui jeudi, de 19 h. à 20 h., au siège, 20, rue de Tourcoing.

Les candidats *au concours de poésie* sont convoqués pour dimanche prochain, à 11 heures, au siège.

Les *épreuves photographiques* devront parvenir au siège de l'Amicale-Photo, 20, rue Pauvrée, pour le 5 avril, dernier délai. Les résultats seront publiés aux premiers jours de mai.

GRANDE HARMONIE

Vendredi 23 mars, à 20 h. 15 précises, répétition général et vote.

MUTUELLE DES ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES

Dimanche 25 mars, à 10 h. 30, Salle Delerue rue Saint-André, 6 bis, aura lieu l'assemblée générale, qui comportera l'ordre du jour suivant :

Allocution du président ; Lecture du procès-verbal précédent ; Rapport moral et financier ; Clôture de l'exercice 1922 ; Election d'un membre de la commission ; Acceptation des nouveaux sociétaires.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX

Vendredi 23 mars, à 19 h. 30, à l'Ecole, réunion du Comité directeur et des Commissions sportives et de tir de l'Amicale Objet : concours de tir ; rapports et projets des sections ; bal annuel ; divers.

CHORALE FRATERNELLE DELESENNE

Vendredi 23 courant, à 20 heures, répétition générale et dernières instructions pour le concert du 28 mars.

FUNERAILLES CIVILES

Les membres et amis de la Libre-Pensée sont priés d'assister aux obsèques civiles de Félix Coulon, qui auront lieu aujourd'hui jeudi, Assemblée à la Fraternité, à 3 heures 1/4.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Erilest Waroquier, rue Nain, 31. — André Lepouître, rue Potennerie 8 — Jeannine Farineaux, rue Nabuchodonosor, 39. — Jeanne Demeyer, r. Jules Guesde 149.

PUBLICATIONS. — Victor Delerue, sans profession et Elisabeth Watine, sans profession à Croix. — Léon Boucau, repasseur et Léontine Verrax, sans profession. — Arthur Leman, caporal à Saint-Cloud et Adèle Gautier, empaqueteuse. — Arthur Accart, magasinier et Madeleine Reynaert, remailleuse. — André Coucke, électricien et Marie Vaillant, institutrice. — Charles Baudot, fondé de pouvoirs, à Abbeville (Somme) et Olga Mérot, sans profession. — Pierre Carpentier, contremaître de teinture et Madeleine Vandenbroucke, sans profession. — Lucien Meurisse, journalier et Léonie Putman, sans profession.

DECES. — Georges Beillard, 53 ans, rue Saint-Antoine, 62. — Marcel Cassez, 25 ans, époux Novelle, rue de Soubise, 42. — Julien Lescouhier, veuf Delannoy, 52 ans, rue de Toulouse, 27(cour Thérin, 21. — Louis Devernay, époux Delbecque, 46 ans, rue d'Anzin, 30. — Gisèle Deknuyt, 15 jours, rue Fontenoy, cour Moreau, 35. — René Béhagle, 1 ans, rue de Mouvaux, 66. — Henri D'Heygre époux Desreux, rue Louis Catrice, 18. — Lucienne Declercq, 2 jours, rue des Longues-Haies, 66. — Hermence Colin, veuve Lempereur, 77 ans, rue Barbieux, 35.

GRANDS MAGASINS
A. Debras
Grande-Place, ROUBAIX
Maison possédant le Plus Grand Choix de
Vêtements Tout Faits
pour Hommes, Dames et Enfants
Spécialité de Vêtements pour Dames
Costumes Tailleurs, Robes, Manteaux, Peignoirs, Blouses, Jupes et Jupons, Imperméables, Caoutchouc, Gabardine et Soie
N.-B. — Les Magasins restent ouverts le Dimanche 25 Mars
Toute la Journée

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT. — A l'usine « Les Colles du Nord », Louis Deestop, 45 ans, manœuvre, demeurant à Roubaix, a été blessé à la tête par une courroie qui s'est détachée de sa poulie.

M. le docteur Bailleul a constaté une plaie intéressant toute l'épaisseur du cuir chevelu jusqu'à l'os, longue de dix centimètres. Sauf complications, l'incapacité de travail sera de 20 jours au moins.

CROIX

RETOUR DE CORPS. — On annonce le retour prochain du corps du soldat François Joseph Allain, du 10e R. I. T., décédé le 26 octobre 1917.

La famille est domiciliée à Roubaix, boulevard Montesquieu.

ETAT CIVIL. — *Décès.* — Adolphe Charles, 79 ans, s. p., rue des Ogiers, 177. — Maxime Muller, 53 ans, commerçant, rue de Metz, 75. — Jean-Baptiste Delesalle, 39 ans, peintre, rue du Trocadéro, 62.

RHUM NEGRITA
BARDINET · BORDEAUX

LANNOY

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au tissage Toulemonde, rue Montplaisir, un ouvrier tisserand, M. Jules Blick, 53 ans, demeurant à Méchin, en soulevant le poids de la bascule de son métier, a ressenti, une vive douleurs dans les reins. Un repos de 10 à 15 jours a été accordé à l'ouvrier.

ETAT-CIVIL. — *Décès.* — Marie Meurisse 69 ans, rue de Lille, 31.

LYS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Henri Roussel, 40 ans, mécanicien, demeurant à Lys, rue Echevin, ouvrier à l'usine Boutemy frères, a été brûlé à l'épaule et au bras par un jet de vapeur, 15 jours de repos.

— Henri Rossel, 40 ans, batteur, demeurant à Lys, rue du Bon Poste, occupé à la tannerie Pouillet, a eu l'annulaire de la main droite écrasé sous un marteau-pilon, il devra se reposer pendant 15 jours.

— Dans la même tannerie, Paul Rousse, 25 ans, fileur, demeurant à Esclaimbourg, « Trieu des Aulnes » a glissé en travaillant des cuirs et s'est fait de multiples contusions. 10 jours de repos.

BLESSÉ EN RELEVANT UN CHEVAL. — Oscar Vliéghe, 46 ans, charretier, demeurant à Roubaix, rue Kléber, occupé chez M. Neveux Gustave, voulut relever un cheval qui s'était abattu sur la chaussée Gambetta, il tomba sous les pieds de l'animal et s'est fait une forte contusion à la jambe gauche. 12 jours de repos lui ont été prescrits.

FANFARE MUNICIPALE. — Aujourd'hui jeudi 22 mars, à 7 h. 30 au siège, répétition générale. Sitôt la répétition, réunion obligatoire pour le nouveau règlement à mettre en vigueur. Présence indispensable de tous les musiciens.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Suzanne Hottevaert, rue de Toufflers, 23. — Louis Delerue, rue Thiers, 1.

Publications. — Jean Delespaul, employé de commerce et Marie Piat, repasseuse. — Jean-Baptiste Doutreligne, journalier et Marguerite Loman, tisserande. — André Devred, fabricant et Agnès Masquelier, sans profession.

Décès. — Louis Farvacque, 63 ans, rue de Cohem, 22. — Jules Beuscart, 54 ans, rue de Cohem, rangée Bouche, 9.

LEERS

AMICALE DES ANCIENS ELEVES. — Les membres de l'Amicale des Anciens Elèves, qui étaient inscrits, à la Mutualité Scolaire, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à l'Ecole dimanche 25 mars, à 11 heures. Ordre du jour : communications les concernant.

ETAT-CIVIL. — *Publication.* — Jules Romens, préposé des douanes à Leers et Yvonne Thobois, servante à La Madeleine.

Comme du beurre !...

TOUFFLERS

UNE AUTOMOBILE DANS LE FOSSE — Mardi, vers 16 heures, une automobile conduite par M. Vincent Molland, tanneur, rue Montgolfier, à Roubaix, se dirigeant vers Lannoy, lorsqu'arrivée au Bon-Poste, le pilote dû par les tramways C, qui à cet endroit se croisent, obliqua à gauche, mais trouva devant lui une voiture attelée. Voulant l'éviter M. Molland, donna un violent coup de volant, et sa voiture, tomba dans un fossé assez profond. Tout s'est borné à des dégâts matériels.

ETAT-CIVIL — *Naissance.* — Paulette Mary, 23, rue de Lys.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

L'ARRESTATION A AUCHEL D'UN FACTEUR DES POSTES

En vertu d'un mandat d'arrêt en date du 12 mars 1923, de M. Dorigny, juge d'instruction, à Lille, la gendarmerie a arrêté à Auchel, le sieur Perlain Prosper-Léon-Henri, 40 ans, inculpé d'abus de confiance et faux.

Perlain qui fut facteur à Tourcoing, était en fuite depuis le commencement de février dernier.

AUTO CONTRE AUTO

Une collision s'est produite à 14 h. 15, rue Carnot, entre l'auto de M. Ghesquière Jules, boulanger, rue de la Croix-Rouge, 181, et celle de M. Parmentier Edouard, négociant, rue de Renaix, 60. Il n'y a eu que des dégâts matériels de part et d'autre.

TROP PRESSÉ

La police a dressé procès-verbal contre M. Demarlelaere Marcelin, rue des Arts, 208, à Roubaix, pour avoir donné à son automobile une vitesse exagérée.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de MM. Tiberghien fils, rue de Paris, un rattacheur, Delwante Ernest, 19 ans, rue de Jemmapes, s'est piqué à un bac en fer : plaie infectée du tendon d'Achille, pied droit. Repos, un mois.

— A la fonderie de MM. Clermont, Bonte-Pellegrin, rue de Mâcon, un mouleur, Vollebouts Louis, 25 ans, rue des Maraîchers, 87, a reçu de la fonte en fusion sur les pieds et le dos : brûlures des 1er et 2e degrés.

— A la filature « La Cotonnière du Touquet », rue du Touquet, un chauffeur, Dujardin Florin, 31 ans, rue du Laboureur, a reçu un poids sur le pied; fracture compliquée du gros orteil gauche; repos, 30 jours.

— A la filature de coton de MM. Sion frères, rue du Général-Drouot, une soigneuse, Danneels Euphrasie, 19 ans, rue des Charpentiers, 34, à Mouscron, a eu la main comprimée dans les buffles du métier : plaie par écrasement du médius gauche. Repos, 25 jours.

— A la Bonneterie de M. Julien Flament, rue du Moulin-Fagot, une visiteuse, Desmet Jeanne, 17 ans, rue du Mont-à-Leux, à Mouscron, par suite d'une chute, s'est fait une entorse au genou droit. Repos, 20 jours.

— Chez M. Jules Bourgois, entrepreneur de maçonnerie, rue de la Croix-Rouge, un manœuvre, Leperre Victor, 20 ans, rue de Gand, 620, a reçu des briques sur la tête et la main droite : plaies du cuir chevelu, de la main et de l'auriculaire. Incapacité de travail de 20 jours.

CLASSEMENT ET FIXATION D'ALIGNEMENTS DE RUES

Le maire de Tourcoing porte à la connaissance de ses concitoyens l'arrêté préfectoral suivant sur la fixation des alignements, rues Famelart, rue de la Bienfaisance, Colbert et du Général-Drouot, sur le classement et la fixation des alignements, rues Debuchy et d'Iéna.

Article premier. — Est approuvé le projet, adopté par le Conseil municipal de Tourcoing dans sa séance du 11 décembre 1922, en vue : 1. de la fixation des alignements et du nivellement des rues Famelart, de la Bienfaisance Colbert et Général-Drouot; 2. du classement et de la fixation des alignements et du nivellement des rues Debuchy et d'Iéna.

Article 2. — Les alignements et le nivellement desdites rues sont et demeurant fixés conformément aux lignes rouges des plans et profils.

Article 3. — Est approuvé et rendu exécutoire, l'engagement des propriétaires riverains des rues Debuchy et d'Iéna.

Article 4. — Il sera procédé, suivant les lois et règlements en vigueur, en tout ce qui pourrait concerner soit les réparations d'entretien soit les démolitions pour cause de vétusté des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés, soit les terrains à occuper par la voie publique ou les particuliers, soit enfin les indemnités qui seront dues de part et d'autre pour la cession de ces terrains. Les alignements ne pourront être réalisés que par traité amiable ou par voie d'expropriation, la servitude de reculement n'étant pas applicable aux immeubles compris dans les alignements nouveaux.

Les intéressés sont informés que les plans fixant les alignements des rues ci-dessus désignées, approuvés et rendus exécutoires, sont déposés à la mairie de Tourcoing (bureau de la Voirie), où ils peuvent en prendre connaissance.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, jeudi, 22 mars, à 8 h. 15, dernier gala de comédie par la tournée Baret : « Primerose ».

— Dimanche 25 mars, clôture de la saison théâtrale; matinée de gala, à 3 h., avec le concours de Dynn Beumer, MM. Sellier, Corbally, Rodier : « Faust »; le soir, à 8 h., avec le concours de Mme Suz. Brévil et M. Wanney : « La Veuve Joyeuse ».

TARIF DE LA VIANDE FRAICHE DU 23 au 29 MARS

Bœuf, veau et porc, pas de changement.

Mouton (avec os) : 1re catégorie, gigot, selle, filet, premières côtes : 13,25, 11,25, 8,25; 2e catégorie : épaule et côtes découvertes : 11,25, 8,75, 5,75; 3e catégorie : fricassée, collet, poitrine : 7,25, 5,25, 3,75.

PORTO RICH.K
La plus ancienne Marque
GRAND VIN DU HAUT DOURO
ORIGINE GARANTIE
Service Commercial : 26, Rue de Rivoli, PARIS

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Paul Ballien, rue du Château, 152. — Georgette Ballien, rue de Dunkerque, 164. — Paul Delwante, rue de [illegible] — Charles [illegible] de la Latte, 230.

PUBLICATIONS. — Paul Planckaert, boulanger et Madeleine Vanlaere, commerçante — Henri Debrie, rattacheur et Valentine Liagre, tricoteuse à Neuville-en-Ferrain. — Maurice Decottignies, dessin[illegible] et Jeanne Desjaghere, couturière à Wasquehal.

DECES. — Victorine Lamotte, 28 ans, rue d'Alsace, 97. — Yvette Courbet, 2 ans, rue du Clinquet, 83. — Agnès Roets, 12 heures, rue de Verdun, 51. — Henriette Roets, 11 heures, rue de Verdun, 51. — Joseph Ducatillon, 1 mois, rue des Orions, 320. — Moïse Lemaire, 32 ans, rue du Clocher, 41. — Jeanne Hoste, 18 ans, rue du Brun-Pain, cour Ducoulombier, 5. — Jacqueline Chappon, 7 mois, rue Victor-Hugo, 20 — Marie Varrès, 37 ans, rue Achille-Testelin, 13 — Marie Brutin, 64 ans, rue de Dunkerque, 76. — Céline Inghels 34 ans, rue Nationale, 122.

CHAUSSURES " OPTIMA "
Vendues directement par le fabricant au consommateur, 55, rue Gambetta, LILLE
3520

MOUVAUX

RETOUR D'UN MORT GLORIEUX. — Hier, est arrivé en garde de Tourcoing-les-France, le corps du brigadier Dekeuwer, de l'armée belge mort pour la Patrie, à Rennes. La dépouille glorieuse a été déposée au dépositoire, rue de l'Hospice. Les funérailles de ce brave seront annoncées ultérieurement.

ETAT-CIL. — Naissance. — Marie Bonté, rue des Duriez, 34.

HALLUIN

AVIS AUX MUTILES. — Les mutilés de la grande guerre en possession d'un carnet pour les soins médicaux et pharmaceutiques sont priés de l'échanger contre un carnet nouveau modèle. A cet effet, les intéressés devront se présenter au Bureau de Bienfaisance avant le 30 mars 1923. Se présenter pour faire cet échange avec leur titre de pension et leur certificat modèle n. 10 délivré par le Centre Spécial de Réforme.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Grave Thérèse, place de l'Eglise, 21 bis. — Lernould Jean, rue de Lille, 138.

Décès — Fontaine Justin, 72 ans, rue Saint-Paul. — Spiète Jean, rue de Lille, n. 150.

Comme finesse de parfum et qualité sélectionnée des matières premières employées dans la fabrication, rien n'égale
" Cakeoma " QUEEN CAKES
pour faire vingt petits gâteaux exquis
et **" SPONGEOMA "**
pour confectionner Roulades, Sandwichs, Babas et tous gâteaux légers
Préparés par les fabricants du CAKEOMA
En vente dans toutes les bonnes Epiceries.
9797.

LILLE

La pénurie du charbon

ON RECLAME DES WAGONS

Nous sommes informés que, par suite du nombre très limité de wagons mis à la disposition des expéditeurs, la ville de Lille souffre en ce moment d'une certaine pénurie de charbon. Le combustible dont disposent ses négociants n'arrive pour ainsi dire plus que par voie d'eau. De ce fait, nous savons d'ailleurs que le charbon non expédié commence à s'entasser sur le carreau des mines. Nous pensons que, malgré les difficultés du moment, l'Etat ferait bien de mettre à la disposition de nos Compagnies minières et de leur clients le matériel nécessaire pour le transport du combustible dans notre région.

La question des tramways

UNE RÉUNION DES GROUPEMENTS ET COMITÉS DE LILLE A EU LIEU HIER

Sur l'initiative du syndicat d'initiative des « Amis de Lille », une réunion s'est tenue mardi à 18 heures dans la salle de la Société Industrielle.

De nombreux Comités de quartier et groupements corporatifs s'étaient faits représenter. A l'issue de cette assemblée, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Les Comités des Amis de Lille et des groupements corporatifs et des fêtes des quartiers de Lille et de sa banlieue, formés en comité d'action, se font les interprètes du mécontentement de la population, qui se plaint de ce qu'il n'ait pas été tenu compte des réclamations formulées en son nom, il y a plus d'un an, contre l'insuffisance notoire du service des tramways de Lille.

« Ils comptent que la municipalité voudra bien intervenir énergiquement pour exiger à brève échéance : 1. des voitures plus nombreuses ou des remorques aux heures d'affluence; 2. rétablissement des diverses catégories d'abonnements existant en 1914; 3. correspondances; 4. rétablissement des bancs de salles d'attente ».

PETITES NOUVELLES

ATTENDEZ L'ARRET ! — Mardi, vers 21 h., en voulant descendre d'un tramway [illegible] che, à l'angle des rues de Roubaix et des Canonniers, le sieur [illegible], 25 ans, menuisier, rue du Vieux-Faubourg, cour des Rhtes, est tombé sur la chaussée et s'est blessé à la face. Après avoir été pansé dans une pharmacie voisine, il a pu regagner son domicile.

ARRESTATION D'UN ENERGUMENE. — M. Benoist, commissaire de police du 6e arrondissement, a mis en état d'arrestation, hier matin, le nommé Tacoen Nestor, cabaretier, 111, rue de Juliers. Cet individu s'était livré à des violences sur sa femme, son enfant, et sur deux consommateurs qui étaient intervenus.

Au moment de son arrestation, cet énergumène était porteur d'une matraque, d'un coup de poing américain et d'une masse qu'il s'était confectionnée à l'aide d'une boule de fer et d'un fil d'acier.

Tacoen a été déféré au Parquet et il sera poursuivi pour coups et blessures et port d'armes prohibées.

UN VOISIN PEU RECOMMANDABLE. — Le nommé Théodore Cuberté, 22 ans, menuisier, sujet italien, demeurant pour le moment 8, rue du Croquet, est disparu en emportant le vélo de M. G. Ducoulombier et la montre de M. P. Landrieux, demeurant également 9, rue du Croquet. On le recherche

EN TRAVAILLANT. — Le sieur Edouard Cauler, 43 ans, rue Carpeau, cour Pruvost, 8, occupé à la maison Dujardin, place Jacque-Febvrier, a reçu hier une lourde barre de fer sur le pied droit. Après avoir été pansé à l'hôpital de la Charité, il a été reconduit à son domicile.

Aspirine c'est bien, Méteospirine c'est mieux.
3517.

EN BELGIQUE

La lamentable odyssée d'une mère criminelle, à Bruges

Devant la Cour d'Assises de la Flandre orientale, ont commencé ce matin les débats d'une affaire qui suscite dans toute la région un très gros intérêt.

Berthe Ameincklx, servante, est accusée d'avoir assassiné son enfant, un petit garçon de deux ans. Le crime s'est perpétré le 30 octobre 1922. Le cadavre de l'enfant fut découvert dans un fossé des fortifications. L'enquête établit bientôt que le corps de ce petit garçon était celui de Berthe Ameincklx, ex-pensionnaire de la colonie de Saint-André, près de Bruges, où la petite victime avait vu le jour. L'accusée avait été condamnée pour vagabondage et avait quitté l'établissement pénitencier, au mois d'août 1922. Aussitôt, elle avait manifesté le désir de se débarrasser de son enfant.

Elle chercha d'abord à le placer et ne réussit pas. C'est alors qu'elle conçut l'idée de le faire disparaître. Elle l'emmena avec elle au bord du fossé qui entoure les anciennes fortifications, elle le déshabilla, elle l'embrassa, elle le tenait même, paraît-il, puis l'empoignant par un bras et une jambe, elle le lança dans l'eau bourbeuse. Le petit criait désespérément : « Maman ! Maman ! » La coupable avoue qu'elle a assisté en pleurant à l'agonie de son fils.

L'instruction a prouvé que cette femme s'est défaite de son enfant pour pouvoir mieux s'adonner à la débauche. Le verdict sera prononcé demain.

UN TERRIBLE ACCIDENT D'AVIATION A GOSSONCOURT

Notre correspondant de Tirlemont nous télégraphie qu'un affreux accident s'est produit hier à l'aérodrome de Gossoncourt. Le lieutenant De Castee faisait des exercices, avec son pilote, au-dessus du champ d'aviation Soulain, l'appareil a pris feu. Les aviateurs se sont abattus presque aussitôt sur le sol. Quand on a pu s'approcher d'eux, ils étaient carbonisés.

Dans une crise de folie un frère assomme sa sœur, à Alost

Le populeux quartier de la chaussée de Gand, à Alost, a été mis en émoi mardi matin par un affreux drame. La nommée Annette Devos, âgée de 67 ans, exploite avec son frère Gustave, âgé de 73 ans, un magasin de légumes dans cette artère. Mardi, vers 7 h. 30 du matin, les voisins étaient fort intrigués de voir encore, contrairement à l'habitude, le magasin fermé. Ce fut en vain qu'ils frappèrent à la porte, personne ne leur répondit. Redoutant un malheur, ils allèrent prévenir la police. Celle-ci accourut et, pénétrant de force dans la maison, on découvrit Annette Devos étendue sans connaissance et dans une mare de sang dans son lit. La malheureuse avait été assommée à coups de marteau ou à coups de gourdin. Ce fut en vain qu'on chercha Gustave Devos. Les premières constatations permettaient d'établir que le crime n'avait pas eu le vol pour mobile, car rien dans la maison ne paraissait avoir été dérangé. Continuant leurs recherches, les policiers finirent par découvrir Gustave Devos pendu à une poutre, dans la grange. La mort avait déjà accompli son œuvre. Quant à l'état d'Angèle Devos, il est des plus inquiétant. Depuis quelque temps, Gustave Devos donnait des signes de dérangements cérébraux. On suppose que c'est dans un accès de folie qu'il a voulu tuer sa sœur.

Un chauffeur a été écrasé en gare de Blaton

Vers 9 heures, un train manœuvrait en gare de Blaton. Tout à coup, le chauffeur, habitant Orchenweiz, glissa sur sa locomotive et tomba de celle-ci d'une façon si malheureuse, qu'il a eu les deux jambes coupées un peu plus haut que les chevilles, par un wagon traîné par la machine.

La pauvre victime a reçu les premiers soins sur place et a ensuite été dirigée sur l'hôpital ambulance de Tournai, par l'express Liège Tournai.

Jeux & Education Physique

CYCLISME

Le grand prix champion

La saison de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord s'ouvrira dimanche 25 mars par le Grand-Prix Champon qui se disputera sur le parcours Lille-Carvin, deux fois aller et retour, soit environ 70 kilomètres.

Cette épreuve est uniquement réservée aux membres de la Fédération.

Les opérations du départ qui sera donné à 14 h. 30, se feront au siège du V. C. Champion, 91, rue des Sarrazins, à Lille. Le virage du premier tour et l'arrivée auront lieu au même endroit où un important service d'ordre sera organisé.

Le règlement sera celui de la Fédération. La course sera suivie de bout en bout par plusieurs voitures automobiles, dans lesquelles prendront place MM. Couture, président d'honneur du V. C. L. ; Rousseau, vice-président ; Champion, le constructeur bien connu ; quelques membres du Comité de la F. C. N.

Rappelons que le Grand-Prix est doté de plus de 650 francs de prix en espèces. Voici la répartition : 1er, 125 fr. ; 2e, 75 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 45 fr. ; 5e, une paire de souliers ; 6e et 7e, chacun 25 fr. ; 8e, un boyau ; 9e et 10e, chacun 15 fr. etc., en tout 18 prix.

Les engagements sont reçus jusqu'à 14 h., au siège du V. C. C., 91, rue des Sarrazins. Ajoutons qu'à l'heure actuelle, plus de 70 coureurs sont inscrits.

Vélo-Club de Leers

Le Vélo-Club de Leers (France), dont le siège est chez M. Albert De Smet, au Tour de France, Longue-Rue, organise pour le 2 avril, avec le concours des commerçants du quartier, une course à la valise avec séries et finale, dotée de nombreux prix en espèces et objets d'art. Les séries seront disputées à 9 heures. Les engagements sont dès maintenant reçus, chez M. A. De Smet.

A VIEUX-CONDE

Victoire des Cycles Vandel

dans le " Grand Prix d'Ouverture "

Dimanche s'est disputé par un temps superbe le Grand Prix d'ouverture 60 kil. qui se courrait sur un circuit à accomplir six fois.

La victoire revint au jeune coureur Blervacque qui triompha facilement à l'emballage.

Le coureur Verschaeve qui se trouvait dans le peloton de tête fut éliminé au 4e tour par suite de la rupture de son cadre. Ses camarades d'équipe Devlamynck et Pinoy se classèrent après une belle course 4e et 5e.

Voici l'ordre des arrivées :

1er Blervacque sur Bicyclette « VANDEL » pneus « WOLBER » ; 2e Preuse qui fit une belle course ; 3e Deglave ; 4e Devlamynck, 5e Pinoy.

Environ 50 coureurs s'étaient présentés au départ. Par suite des primes offertes sur le parcours, la course fut très animée.

9853

FOOTBALL

A MOUVAUX

AMICALE SPORTIVE MOUVALLOISE. — Dimanche 25 mars, à 9 heures 30, au terrain du Congé, match amical contre Association Sportive Baggio 2e. Sont convoqués à 9 heures 15, au Vestiaire : Guilbert A., Procureur A., Lannoy C., Legrand F., Vancoillie J., Glineur, Deconninck, Baele A., Vanhoele, Leconte L., Boone H. — Délégués : Decottignies et Holler.

A 8 heures 30, même terrain, entraînement de tous les équipiers libres. Un ballon sera mis à leur disposition. Sont spécialement convoqués : Decottignies, Honoré, Deconinck frères, Venoverberghe et Desmet.

Réunion de la commission vendredi 23 mars, à 7 h. 15.

A 7 h. 30, réunion de toute la section. Présence indispensable. — LE SECRETAIRE.

ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE

Par suite d'un forfait tardif, la 2e équipe demande match pour le 25 mars, à 10 heures sur terrain adverse.

Répondre de suite chez M. Vyt, 42, rue Nationale, Lille.

RACING-CLUB D'ORCHIES

Demande de matches — Le R. C. d'Orchies demande matches pour ses équipes 1 le 25 mars et tout le mois d'avril ; équipe 2 et 3 reste de la saison. Ecrire Crombez, boulevard de la Gare, Orchies.

LES TIRS

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX

La première séance du concours a été assez animée. A l'issue de la première journée, les primes ont été attribuées à MM. G. Dogimont, adulte et P. Parent, pupille.

Le Comité rappelle aux membres que le concours est doté, en plus de primes hebdomadaires, de 100 fr. de prix et qu'ils ne doivent pas attendre les dernières séances pour effectuer leurs tirs.

Dimanche 25 mars, (2e journée du concours) de 9 h. 30 à 12 h., commissaires de service : MM. Keysaert père et fils.

:: COLOMBOPHILIE ::

A WATTRELOS

M. Louis Muliez, demeurant à Roubaix, rue Neuve, 62, a obtenu de M. le Préfet du Nord, l'autorisation d'ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs dans son usine sise à Wattrelos, rue de l'Abattoir.

LA VIE OUVRIERE

A WATTRELOS

FIN DE LA GREVE DE LA LAINIERE

La grève de solidarité des ouvriers fileurs de l'usine « La Lainière » est terminée. Dans une réunion tenue hier matin, à 9 h. à la Maison du Peuple, les 300 grévistes ont, sur la demande du camarade congédié décidé de reprendre le travail aujourd'hui jeudi.

Cette grève aura don